

Mars 2019: nouveau mois de collecte de signatures

# Parce que le tabac ne doit pas se retrouver dans les mains des enfants!

Sandra Hügli-Jost

Chargée de communication mfe, Médecins de famille et de l'enfance Suisse

**mfe** Haus- und Kinderärztliche Schweiz  
Médecins de famille et de l'enfance Suisse  
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité  
rédactionnelle:  
Sandra Hügli, mfe

En mars 2018, mfe et une vaste alliance d'organisations de santé ont décidé d'inscrire enfin de manière conséquente dans la loi la protection des mineurs contre le tabac par l'intermédiaire d'une initiative populaire. En réalité, nous voulions présenter les signatures requises à l'automne dernier, mais 1 an plus tard, nous sommes toujours en train d'en rassembler. Le calcul est très simple: si chaque cabinet médical recueille seulement 50 signatures, nous atteindrons l'objectif! **Avez-vous déjà recueilli des signatures?**

Initiative populaire fédérale

«OUI à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»



- Protéger les enfants et les jeunes contre la publicité pour le tabac
- Permettre aux jeunes de grandir en bonne santé
- Réduire les coûts de la santé

**Signez dès maintenant!**

[www.enfantssanstabac.ch](http://www.enfantssanstabac.ch)

Association «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»  
Alliance pour la santé en Suisse | Association suisse pour la prévention du tabagisme | diabètesuisse | Fédération des médecins suisses (FMH) | BELIKO Conférence nationale suisse des Ligues de la santé | Ligues de santé du canton de Fribourg | Ligue suisse contre le cancer | Lega pulmonare ticinese | Lungentliga Solothurn | Lungentliga Thurgau | mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse | Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse | Santé publique Suisse | QualiCare | Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) | Société Suisse de Pneumologie pédiatrique (SSPP) | Société Suisse de Pneumologie (SSPI) | Association suisse des droguistes (ASD) | Fondation IdeeSport | Addiction Suisse | Croix-Bleue Suisse | Ligue pulmonaire valaisanne | Lungentliga St. Gallen-Appenzell | Ligue pulmonaire neuchâtelaise | Ligue pulmonaire vaudoise | Ligue pulmonaire genevoise | Société Suisse de Pédiatrie | Société Suisse de Cardiologie

Outre les micro-États, la Suisse est le dernier pays européen à ne pas avoir ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Dans notre pays, le tabac fait l'objet d'une publicité intensive et sans complexe dans l'espace public par l'intermédiaire d'affiches et d'annonces, au cinéma, sur internet et dans les festivals. A l'aide d'échantillons gratuits et de promotions, l'industrie du tabac appâte les clients de demain: les enfants et les adolescents. Certes, le lobby du tabac prétend cibler les adultes avec ses campagnes qui coûtent des millions et vouloir seulement influencer ces derniers dans leur choix de marque. Mais ce simulacre d'argumentation est réfuté depuis longtemps par de nombreuses études. Les fabricants de tabac ont besoin de nouveaux clients, car leurs clients actuels décèdent les uns après les autres. De cancer, de BPCO, de maladies cardiovasculaires et de nombreuses autres maladies liées au tabac.

Pour enfin protéger efficacement les enfants et les adolescents de la publicité pour le tabac, nous voulons à nouveau faire le maximum avec nos partenaires pour rassembler activement des signatures pendant tout le mois de mars 2019 dans la rue, dans notre environnement personnel, dans les pharmacies et aussi dans nos cabinets.

## La protection des mineurs s'évapore

La publicité pour le tabac est un succès. La plupart des carrières de fumeur commencent aujourd'hui encore à l'adolescence. Un problème qui va encore s'aggraver massivement avec la propagation rapide des cigarettes électroniques. Les nouveaux produits sont présentés

comme une «alternative saine» et paraissent donc cool. Lors de diverses interviews dans de grands journaux suisses, des représentants de l'industrie du tabac affirment qu'ils voulaient «éloigner les gens de la cigarette» avec ces nouveaux produits.

Les nouveaux produits sont à la mode chez les jeunes: selon une enquête de la fondation Addiction Suisse, un tiers des 15–24 ans a déjà utilisé des cigarettes électroniques, tandis que le nombre de fumeurs de cigarettes traditionnelles dans cette tranche d'âge est resté

### **Nous, médecins de famille et de l'enfance, ne pouvons pas rester les bras croisés à regarder le Parlement se laisser enfumer par le lobby du tabac et la protection des mineurs s'affaiblir!**

stable. Pas étonnant, car ce sont des gadgets à la mode qui proposent au choix un léger arôme de noix, de menthol frais ou un goût de mangue: une sucette à vapoter!

La vente n'est pas réglementée: un vide juridique permet actuellement la vente de cigarettes électroniques aux jeunes également. Heureusement, la nouvelle loi sur les produits du tabac est sur le point d'être discutée, pourrait-on penser. Pourtant, il se passe tout simplement ce que nous observons depuis près de deux décennies: rien. Et c'est pourquoi la loi stipulera finalement que les nouveaux produits doivent être réglementés de manière «différenciée»: en d'autres termes, la prévention du tabagisme, qui est déjà insuf-

fisante, doit uniquement être appliquée de manière limitée aux cigarettes électroniques.

### **Une collecte réussie est également possible dans le quotidien trépidant d'un cabinet**

Dans le cadre de notre concours des cabinets de novembre 2018, l'équipe du cabinet de médecine de famille am Bager à Schmiten, FR (Dr Karin Rudaz-Schwaller et Dr Claudia Mellenthin) a recueilli plus de 200 signatures en 1 mois pour l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac». Félicitations et un grand merci pour ce formidable effort!

Vous trouverez des conseils et un guide pour une collecte réussie dans le quotidien trépidant d'un cabinet sous ce lien: [www.enfantssanstabac.ch/medias/videos/](http://www.enfantssanstabac.ch/medias/videos/).

### **Nous avons également besoin de votre soutien au mois de mars!**

La période de collecte se poursuit jusqu'au 20 septembre 2019. Le mois de mars est le mois national de collecte. Il nous reste donc encore du temps, mais nous avons besoin de votre soutien actif dès à présent. Tout le matériel est disponible gratuitement sous [www.enfantssanstabac.ch/participer/](http://www.enfantssanstabac.ch/participer/) et sera livré directement à votre cabinet.



Les gagnants du concours des cabinets ont recueilli plus de 200 signatures: l'équipe du cabinet de médecine de famille am Bager à Schmiten (FR).

Correspondance:  
Sandra Hügli-Jost  
Responsable communication, mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse  
Secrétariat général  
Effingerstrasse 2  
CH-3011 Berne  
[sandra.huegli\[at\]medecinsdefamille.ch](mailto:sandra.huegli[at]medecinsdefamille.ch)